



**BATT AUDIT**

Commissariat aux Comptes

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020

**Association O.G.E.C.  
NOTRE DAME / SAINT SIGISBERT**

19, Cours Léopold  
54042 NANCY CEDEX

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

---

## **Association O.G.E.C. NOTRE DAME / SAINT SIGISBERT**

19 Cours Léopold  
54042 NANCY CEDEX

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association O.G.E.C. NOTRE DAME / SAINT SIGISBERT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ❖ Valeurs mobilières de placement et disponibilités :  
Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités, dont le montant global figurant au bilan au 31 août 2020 s'établit à 2 964 049 euros, sont valorisées selon les méthodes décrites en notes « Règles et méthodes comptables » et « complément d'informations relatif au bilan » de l'annexe des comptes annuels.  
Dans le cadre de notre appréciation des estimations et principes comptables nos contrôles ont notamment consisté à vérifier l'existence et l'évaluation de ces créances auprès des établissements bancaires, par rapprochement des sommes inscrites dans les comptes de votre association avec les sommes mentionnées dans les confirmations directes reçues des banques.
  
- ❖ Provisions pour risques et charges :  
Votre association constitue des provisions pour couvrir entre autre les charges liées aux gros entretiens et aux engagements retraite.  
Dans le cadre de notre appréciation des estimations et principes comptables, nos contrôles ont notamment consisté à vérifier l'existence de devis pour l'évaluation des travaux de gros entretien et à apprécier les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 10 décembre 2020

**BATT AUDIT**  
Eric PIERRAT



Commissaire aux Comptes



ENSEMBLE SCOLAIRE  
NOTRE DAME SAINT SIGISBERT

**BILAN OGEC**

**ACTIF**

ACTIF	EXERCICE N 31/08/2020			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
- Frais d'établissement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 363.28	13 621.69	1 741.59	3 303.44
- Autres	1 143 367.60	724 132.95	419 234.65	457 346.92
- Avances et acomptes				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 158 730.88</b>	<b>737 754.64</b>	<b>420 976.24</b>	<b>460 650.36</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
- Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	189 495.78	156 554.14	32 941.64	39 109.64
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	11 961 489.33	8 889 496.01	3 071 993.32	3 244 708.53
- Installations techniques, matériel et outillage	1 867 649.74	1 714 481.15	153 168.59	184 468.77
- Autres	3 322 213.51	3 092 655.31	229 558.20	248 098.37
- Immobilisations corporelles en cours	345 403.57		345 403.57	338 777.07
- Avances et acomptes				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>17 686 251.93</b>	<b>13 853 186.61</b>	<b>3 833 065.32</b>	<b>4 055 162.38</b>
<b>IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT (PRÊT A USAGE)</b>				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres	1 908.18		1 908.18	1 908.18
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				<b>1 908.18</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>18 846 890.99</b>	<b>14 590 941.25</b>	<b>4 255 949.74</b>	<b>4 517 720.92</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				
<b>CREANCES :</b>				
- Usagers (familles, élèves)	59 083.46	39 719.05	19 364.41	14 261.06
- Personnel et organismes sociaux	5 481.63		5 481.63	3 998.06
- Etat et autres collectivités publiques	230 047.00		230 047.00	276 631.50
- Autres	130 879.55	114 701.65	16 177.90	10 872.37
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>425 491.64</b>	<b>154 420.70</b>	<b>271 070.94</b>	<b>305 762.99</b>
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>18 439.48</b>		<b>18 439.48</b>	<b>18 439.48</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>2 945 609.94</b>		<b>2 945 609.94</b>	<b>2 573 307.49</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>83 339.24</b>		<b>83 339.24</b>	<b>86 547.13</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>3 472 880.30</b>	<b>154 420.70</b>	<b>3 318 459.60</b>	<b>2 984 057.09</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II)</b>	<b>22 319 771.29</b>	<b>14 745 361.95</b>	<b>7 574 409.34</b>	<b>7 501 778.01</b>

PASSIF		EXERCICE N 31/08/2020	EXERCICE N-1 31/08/2019
<b>F O N D S  A S S O C I A T I F S</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise	724 132.94	686 020.68
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	11 487.00	11 487.00
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	832 168.91	755 913.33
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>1 567 788.85</b>	<b>1 453 421.01</b>
	<b>RESERVES</b>		
	- Réserves statutaires		
	- Réserves pour investissements	180 000.00	180 000.00
	- Réserves de trésorerie		
	- Autres réserves	1 695 886.22	1 685 969.87
	<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>1 875 886.22</b>	<b>1 865 969.87</b>
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-97 636.21	9 916.35
	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>3 346 038.86</b>	<b>3 329 307.23</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>			
- Apports avec droit de reprise	419 234.66	457 346.92	
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	529 595.23	472 748.21	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>948 829.89</b>	<b>930 095.13</b>	
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUEVABLES</b>			
- Subventions d'équipement	5 466.66	13 266.67	
- Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement			
- Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires			
- Autres subventions d'investissement			
<b>TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUEVABLES</b>	<b>5 466.66</b>	<b>13 266.67</b>	
<b>DROITS DES PROPRIETAIRES (PRÊT A USAGE)</b>			
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>4 300 335.41</b>	<b>4 272 669.03</b>	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>			
<b>P R O V I S I O N S</b>	<b>PROVISIONS</b>		
	- Provisions pour risques	114 900.00	118 414.00
	- Provisions pour pensions et obligations similaires	178 182.00	174 047.00
	- Provisions pour gros entretien	370 078.00	410 000.00
	- Autres provisions pour charges	98 725.00	92 810.00
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	<b>761 885.00</b>	<b>795 271.00</b>	
<b>F D FONDS DEDIES (III)</b>			
<b>D E T T E S  ①</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ②</b>	1 161 628.00	1 096 405.14
	<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS DES USAGERS</b>	146 195.00	151 397.50
	<b>DETTE FOURNISSEURS</b>	387 037.96	270 886.09
	<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>	174 989.59	189 425.92
	<b>DETTE SUR IMMOBILISATIONS</b>	128 020.81	81 469.37
	<b>AUTRES DETTES</b>	282 520.57	375 972.63
	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	231 797.00	268 281.33
	<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>2 512 188.93</b>	<b>2 433 837.98</b>
	<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>7 574 409.34</b>	<b>7 501 778.01</b>

① Dont à plus d'un an : 955 867.40      dont à moins d'un an : 1 556 321.53

② Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 0



ENSEMBLE SCOLAIRE  
NOTRE DAME SAINT SIGISBERT  
19-21 cours Léopold -54042 NANCY CEDEX

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEE 2019/2020**



	N	N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Participation des familles	3 063 274.64	3 694 361.92
Participations de l'Etat et des collectivités publiques	1 810 841.39	1 776 139.45
Ventes de produits et marchandises, travaux, études	0.00	0.00
Produits des activités annexes	129 205.94	193 983.83
Subventions d'exploitation	27 915.10	25 811.50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	150 089.30	207 020.22
Autres produits de gestion courante	140 550.55	243 499.51
<b>TOTAL 1</b>	<b>5 321 876.92</b>	<b>6 140 816.43</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 456 759.77	1 788 670.82
Variation de stocks		
Autres charges externes	969 068.97	1 003 462.46
Impôts, taxes et versements assimilés	184 013.31	190 523.81
Salaires et traitements	1 424 498.81	1 489 674.00
Charges sociales	566 457.60	619 186.12
Dotations aux amortissements des immobilisations	752 649.77	712 031.78
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	9 677.58	17 583.92
Dotations aux provisions	10 050.00	215 915.00
Autres charges de gestion courante	15 016.17	17 847.66
<b>TOTAL 2</b>	<b>5 388 191.98</b>	<b>6 054 895.57</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>	<b>-66 315.06</b>	<b>85 920.86</b>
Remboursement des frais sur opérations faites en commun	<b>TOTAL 3</b>	
Quote-part des frais sur opérations faites en commun	<b>TOTAL 4</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 142.03	4 625.67
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL 5</b>	<b>6 142.03</b>	<b>4 625.67</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	24 154.34	42 786.82
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL 6</b>	<b>24 154.34</b>	<b>42 786.82</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (5-6)</b>	<b>-18 012.31</b>	<b>-38 161.15</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)</b>	<b>-84 327.37</b>	<b>47 759.71</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	26 365.20	11 803.86
Sur opérations en capital	300.00	4 900.00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL 7</b>	<b>26 665.20</b>	<b>16 703.86</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	39 974.52	54 239.22
Sur opérations en capital		308.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL 8</b>	<b>39 974.52</b>	<b>54 547.22</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)</b>	<b>-13 309.32</b>	<b>-37 843.36</b>
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives	<b>TOTAL 9</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)</b>	<b>5 354 684.15</b>	<b>6 162 145.96</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)</b>	<b>5 452 320.36</b>	<b>6 152 229.61</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-97 636.21</b>	<b>9 916.35</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<u>Emplois des contributions reçues</u>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<u>Contributions reçues</u>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>



## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
Informations générales complémentaires	2
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Autres immobilisations incorporelles	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	6
Ventilation de l'effectif moyen	6
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	6

NA = Non Applicable NS = Non significative



## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 574 409.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 321 876.92 Euros et dégageant un déficit de 97 636.21- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les états financiers de l'entité ont été préparé sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID 19 à compter de mars 2020. la partie hors contrat (restauration, garderie) a été particulièrement impactée par la fermeture en présentiel de l'établissement, les charges fixes de ces postes ayant été maintenues durant toute la durée de fermeture de celui ci. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 123-12 à 128-28-2 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la nomenclature comptable de l'enseignement catholique sous contrat avec l'Etat définie par la FNOGEC.

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires****- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	1 148 449		10 282
Terrains	186 699		2 797
Constructions sur sol d'autrui	11 402 565		382 909
Installations générales agencements aménagements des constructions	176 015		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 854 114		13 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 247 632		76 136
Immobilisations corporelles en cours	338 777		325 525
<b>TOTAL</b>	17 205 802		800 904
Prêts, autres immobilisations financières	1 908		
<b>TOTAL</b>	1 908		
<b>TOTAL GENERAL</b>	18 356 158		811 186

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>			1 158 731	1 158 731
Terrains			189 496	189 496
Constructions sur sol d'autrui			11 785 474	11 785 474
Installations générales agencements aménagements constr.			176 015	176 015
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 867 650	1 867 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 555	3 322 214	3 322 214
Immobilisations corporelles en cours		318 899	345 404	345 404
<b>TOTAL</b>		320 453	17 686 252	17 686 252
Prêts, autres immobilisations financières			1 908	1 908
<b>TOTAL</b>			1 908	1 908
<b>TOTAL GENERAL</b>		320 453	18 846 891	18 846 891

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	687 798	49 956		737 755
Terrains	147 589	8 965		156 554
Constructions sur sol d'autrui	8 167 076	551 103		8 718 179
Installations générales agencements aménagements constr.	166 795	4 522		171 317
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 669 645	44 836		1 714 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 999 534	93 266	145	3 092 655
<b>TOTAL</b>	<b>13 150 639</b>	<b>702 692</b>	<b>145</b>	<b>13 853 187</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 838 438</b>	<b>752 648</b>	<b>145</b>	<b>14 590 941</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL</b>	49 956				
Terrains	8 965				
Constructions sur sol d'autrui	551 103				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 522				
Instal.techniques matériel outillage indus.	44 836				
Matériel de bureau informatique mobilier	93 266				
<b>TOTAL</b>	<b>702 692</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>752 648</b>				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	118 414		3 514		114 900
Pensions et obligations similaires	174 047	4 135			178 182
Gros entretien et grandes révisions	410 000		39 922		370 078
Autres provisions pour risques et charges	92 810	15 592	9 677		98 725
<b>TOTAL</b>	<b>795 271</b>	<b>19 727</b>	<b>53 113</b>		<b>761 885</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	36 018	9 677	5 976		39 719
Autres provisions pour dépréciation	134 766		20 064		114 702
<b>TOTAL</b>	<b>170 784</b>	<b>9 677</b>	<b>26 041</b>		<b>154 421</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>966 055</b>	<b>29 404</b>	<b>79 154</b>		<b>916 306</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		29 404	59 090		
financières			29 064		

Les engagements en matière de pensions et retraites sont provisionnés dans les comptes.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes:

- Age de départ : 62 ans
- Augmentation annuelle des salaires : 1.50%
- Taux d'actualisation : 1.45%
- Taux de charges sociales : 50%
- Provision IDR : 178 182 euros

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 908	1 908	
Clients douteux ou litigieux	42 710	42 710	
Autres créances clients	16 374	16 374	
Personnel et comptes rattachés	5 424	5 424	
Divers état et autres collectivités publiques	230 047	230 047	
Groupe et associés	114 702	114 702	
Débiteurs divers	16 178	16 178	
Charges constatées d'avance	83 397	83 397	
<b>TOTAL</b>	<b>510 739</b>	<b>510 739</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 160 000	204 132	701 487	254 381
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 628	1 628		
Fournisseurs et comptes rattachés	504 697	504 697		
Personnel et comptes rattachés	46 668	46 668		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 580	103 580		
Autres impôts taxes et assimilés	24 685	24 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 361	10 361		
Groupe et associés	157 392	157 392		
Autres dettes	125 187	125 187		
Produits constatés d'avance	231 797	231 797		
<b>TOTAL</b>	<b>2 365 994</b>	<b>1 410 126</b>	<b>701 487</b>	<b>254 381</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 160 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 080 352			

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	15 363	100.00
APPORT USUFRUIT BATIMENTS SAINT SIGISBERT	1 143 368	3.33

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



## ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	249 656
Disponibilités	4 443
Total	254 099

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 116
Dettes fiscales et sociales	78 808
Total	200 924

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		83 397
Total		83 397
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		231 797
Total		231 797

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Rémunération des dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'est pas fourni, car cela reviendrait à donner des informations de caractère individuel.

**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	26
Total	44

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		25 482
Intérêts des emprunts	25 482	
Total (1)		25 482

**Engagements reçus**